

aussitôt en compagnie du gouverneur et fit cesser les travaux : des soldats furent placés devant le pilastre afin de faire observer le règlement concernant le *statu quo*.

Sans l'énergie du consul général de France et la patience des Franciscains une bagarre aurait éclaté, provoquée par les Grecs ; peut-être même le sang aurait coulé.

Si l'on n'est pas au courant des conséquences que peuvent entraîner des incidents de ce genre, on sera peut-être étonné de l'importance donnée à ces questions, Mais il faut bien savoir que les Grecs envahisseurs ont une tendance à empiéter continuellement sur les droits des Latins, et que ceux-ci, pour le principe, sont obligés de s'opposer énergiquement à tout ce qui peut constituer une violation du règlement du *statu quo*, même s'il s'agit de choses, en apparence peu importantes.

Le gouverneur de la Ville Sainte a ordonné de faire une enquête sur les derniers empiètements des Grecs ; le consul de France soutint énergiquement les droits des Latins et le maintien du *statu quo*. A l'issue de l'enquête, les Grecs furent officiellement blâmés et condamnés à remettre en place ce qui avait été changé. Cette décision constitue un véritable succès pour l'éminent représentant de la France, à Jérusalem, le très distingué M. Gueyraud, consul général.

Abbé J.-A. TAMBON,



Ce que l'on pense du T.-O.

Nova et vetera

Plusieurs papes, plusieurs évêques ont recommandé de faire des conférences sur le Tiers-Ordre. Ce sujet de conférences offre un fonds immense et capable d'exercer tous les dons, tous les talents, toutes les vertus : théologie, ascétisme, histoire, économie politique et sociale, poésie, beaux-arts, littérature. Il prête à tout. Ce sera du nouveau, parce que le sujet est peu connu, peu traité, peu entrepris de nos jours. Ce sera de l'ancien, parce qu'il plonge au fond de plusieurs siècles.